

*Initiatives ministérielles*

Je suis très heureux d'appuyer le projet de loi C-128. Je suis quelque peu contrarié par le fait qu'il aura fallu neuf ans au gouvernement pour enfin adopter cette mesure, ce soir ou demain, selon ce qui va se produire. Je félicite le député de Kitchener de s'être autant démené pour son projet de loi d'initiative parlementaire. Il veut certainement être réélu. Nous avons besoin de députés comme lui, mais j'espère que son parti ne sera pas réélu, parce que des mesures aussi importantes ne peuvent être adoptées aussi lentement.

Personne n'a dit d'où venaient les enfants qui sont photographiés dans diverses positions sexuelles avec des adultes. Le député de Scarborough-Ouest et moi-même avons été comodérateurs lors d'une conférence dans l'agglomération urbaine de Toronto sur la prévention du crime et la sécurité dans les quartiers. Des représentants des divers corps policiers étaient présents, et un policier avait apporté des publications montrant de la pornographie juvénile. C'était révoltant.

J'ai appris, après cette conférence, que certains de ces enfants étaient vendus par leurs parents dans des pays en développement, parce qu'ils souffraient de la pauvreté. C'était la seule façon pour ces parents-là de survivre. Ils devaient vendre certains de leurs enfants à des producteurs de matériel pornographique exploitant des enfants. Je n'oublierai jamais ce message.

J'estime qu'il faut savoir, nous qui vivons dans un pays riche comme le Canada, que nos compressions budgétaires visent habituellement l'aide au développement à l'étranger. Comme le veut l'adage, «charité bien ordonnée commence par soi-même».

• (1915)

Pourquoi envoyons-nous de l'argent à ce pays? Pourquoi? La prochaine fois qu'on nous le demandera, il faudra penser à ce que la pauvreté fait aux enfants sans défense de ces pays-là. Certains d'entre eux servent de figurants dans du matériel pornographique provenant de ces pays.

En tant que citoyens du monde, nous avons un devoir à remplir non seulement envers les enfants du Canada, mais encore envers ceux du reste du monde. Tous les pays ont parlé avec sagesse à la Conférence des Nations Unies sur les enfants, qui s'est tenue il y a quelques années. Après la conférence, tout le monde a oublié les recommandations que nous avons faites.

Je lance un appel non seulement aux députés de cette Chambre, mais aussi aux parlementaires, aux parlements

du monde entier, aux gouvernements du monde entier, peu importe leur régime politique. Ils doivent veiller sur les enfants pour qu'ils échappent aux agressions sexuelles, pour qu'ils soient bien vêtus et nourris, pour qu'ils ne se retrouvent pas dans des revues de pornographie juvénile.

Tout le reste de ce que je voulais dire a été dit. Je tenais simplement à ajouter ce point. Il y aurait aussi autre chose, le problème des enfants de maternelle ou de première année qui sont harcelés dans les rues par des bandes de jeunes. Des groupes de jeunes adultes se forment et harcèlent les jeunes enfants sur le chemin de l'école. Ce n'est pas une façon d'élever nos enfants.

Je suis aussi désolé que ces enfants de cinq ou six ans soient témoins du trafic de drogue, de la prostitution. Tout cela se passe au grand jour, sous leurs yeux, lorsqu'ils rentrent à la maison à midi ou à la fin de la journée.

Les politiques de Parkdale—High Park et moi essayons d'enrayer ce fléau. Il n'y a pas que les politiques. Il y a aussi une excellente participation de la collectivité. La police assure un très bon soutien. Nous espérons, si tous se mettent de la partie, réussir à assainir nos quartiers de manière que, au moins, les jeunes de quatre ou cinq ans ne soient pas exposés à ces activités sexuelles en si bas âge, car qui sait quelle impression cela peut laisser dans leur jeune esprit.

Je suis heureux que ce soit là notre dernier projet de loi. J'espère que, après les prochaines élections, les gouvernements auront changé, car nous prenons enfin conscience qu'il faut relever le niveau de vie dans notre pays. Et cela concerne notamment la santé, l'éducation, la sécurité au foyer et dans les quartiers, la sécurité dans les institutions publiques et dans les rues.

Je termine là-dessus, mais non sans féliciter les trois partis et plus particulièrement les députés qui ont travaillé très fort au comité et ont participé au débat à la Chambre.

**M. George S. Rideout (Moncton):** Monsieur le Président, je voudrais moi aussi dire quelques mots à l'appui de ce projet de loi et des effets déterminants que nous espérons qu'il ait.

La pornographie juvénile vient en tête de liste parmi les crimes extrêmement crapuleux qui sont commis contre la société; aucun d'entre nous ne prétendra le contraire. Tous les témoins, même ceux qui mettaient en doute la légitimité de la mesure et se demandaient si nous ne